



Relevé de décisions du Comité Directeur des 16, 17 et 18 septembre 2022 à Hérouville Saint Clair

### **1/ Approbation des procès-verbaux du bureau du 4 mai et du Comité Directeur des 24 et 25 juin**

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre R.MAGNETTE

### **2/ Modifications des règlements sportifs généraux et des règlements des disciplines**

Concernant les Regroupements et associations de catégories d'âge

De plus, modification de la terminologie des défis

Pour les défis remplacer la mention «Santé» par la mention "Energie"

Nouvelle dénomination découverte, énergie, performance

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre Claude GISSOT

### **3/ Chef de délégation**

Modification du point 5 du PV du Comité directeur du 21 mai 2021 par l'ajout des championnats d'Europe et du Monde des disciplines sportives

La nouvelle formulation devient :

Chefs de délégations :

Le président et l' élu délégué en charge de la discipline sont prioritaires  
Il sera procédé à la désignation d'un chef de mission pour les compétitions multi sport (GG, jeux européens, etc.) et pour les championnats d'Europe et du Monde des disciplines.

### **4/Ressources humaines**

Après échanges entre les élus il est statué de faire appel à un prestataire extérieur (AFDAS) afin de permettre la mise en place d'un dispositif « appui-conseil RH ». L'organisme concerné prenant en charge les actions de diagnostic et d'accompagnement.

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre Claude GISSOT

## **5/Eligibilité des personnes porteuses de troubles DYS**

Approbation du texte ci-dessous

« Les personnes avec troubles Dys peuvent être éligibles à la FFSA lorsque les troubles dys font qu'elles ont une reconnaissance de la MDPH d'un taux d'incapacité supérieur à 50%,( taux qui justifie de l'attribution de l'AAEH, Allocation d'Education de l'enfant handicapé)». Qu'elles soient en établissement spécialisé ou qu'elles bénéficient d'un dispositif adapté en milieu scolaire

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre Catherine Fayollet et Commission éligibilité

## **6/ Politique salariale**

Le Comité Directeur acte le principe d'engager une politique de valorisation des salaires

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre Le Président et le Bureau FFSA

## **7/Global Games 2023**

Mise en place d'un COPIL composé de :

Marc Truffaut, Christine Ghys, Marie Paule Fernez, Claude Gissot

Approuvé à l'unanimité

## **8/Budget prévisionnel modificatif 2022**

Présentation du budget prévisionnel rectificatif par la trésorière fédérale

Budget approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre Christine Ghys

## **9/Commission d'instruction PSF**

Françoise Legal rejoint la Commission d'instruction du PSF pour 2023

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre Charles Nieto

## **10/ Recouvrement des factures impayées**

Poursuite des démarches actuelles auprès des associations. Point d'étapes lors des prochains bureaux et décisions sur les prochaines procédures lors du Comité Directeur de décembre

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre R. Magnette

## **11/ Licences découvertes**

Maintien de la possibilité pour un CDSA ou une Ligue de bénéficier, une fois par saison sportive, de la gratuité des licences découvertes pour une manifestation clairement identifiée

Retour à un nombre limité de 3 licences « découvertes » par saison sportive (y compris la potentielle licence gratuite)

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre R. Magnette

## **12/ Affiliations**

Approuvé à l'unanimité

Mise en œuvre R. Magnette

Paris le 27 septembre 2022

Richard MAGNETTE

Secrétaire General Adjoint

Marc. TRUFFAUT

Président